



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES
INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX DE L'HERAULT**

Association déclarée le 12 Mai 1999, J.O. du 5 Juin 1999

Affiliée à la fédération française des associations

D'infirmités motrices cérébrales, reconnue d'utilité publique.

L'assemblée générale ordinaire de l'ADIMCH aura lieu le:

Vendredi 15 mars 2013 à 20h30
salle Frédéric Bazille* 34990 JUVIGNAC

Le Conseil d'administration de l'ADIMCH vous remercie d'avance de votre participation. Si vous ne pouvez être présent vous pouvez être représenté en nous renvoyant le pouvoir joint à ce courrier.

Ordre du jour :

- 1°) - Lecture et vote sur les rapports d'activité, financier et moral de l'exercice 2012.
- 3°) - Questions diverses

Sincères salutations.

Pour le Conseil d'administration, le Président
R.L.Aulombard

.....✂.....

BON POUR POUVOIR : Assemblée générale du 15 Mars 2013

Je soussigné :adhérent à jour de ma cotisation.

Domicilié :

Ne pouvant assister ce jour-là à l'assemblée générale de l'ADIMCH

Donne pouvoir à Monsieur, Madame

A effet de me représenter et de voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale du 15 Mars 2013

Fait à..... Le.....

Signature précédée de « Bon pour pouvoir ».

PLAN D'ACCES Salle Frédéric BAZILLE– JUVIGNAC

→ Si vous arrivez à Juvignac venant de Montpellier par la voie rapide (N 109) sortir à la seconde sortie sur Juvignac-FONTCAUDE (le Golf). En venant de Lodève c'est la première sortie.

→ Si vous arrivez par l'ancienne route de Lodève (prendre direction Fontcaude-Le Golf)

→ et suivre fléchage **Salle Frédéric Bazille au niveau de l'échangeur**

